

CRITIQUE DU CONSENTEMENT

*La réponse,
les réponses, multiformes et changeantes,
goûtent le sang et les traumas
La violence vit dans nos lits,
S'insère sous nos caresses.
Nos sexualités ne sont pas pacifiques.*

Ce qu'il faut retenir, en bref c'est qu'il ne faut pas traiter la sexualité comme si elle « [...] existait en dehors des relations sociales, comme si [elle] n'avait aucun lien à quoi que ce soit de cruel ou de sordide, à l'histoire, au pouvoir, à la privation de liberté des femmes»¹. En effet la sexualité existe au cœur même de nos relations sociales et si ces dernières sont teintées de racisme, de sexisme de transphobie, d'homophobie, de capacitisme, etc. nos sexualités seront également entachées par ces rapports de pouvoir. Plus ces rapports de pouvoir sont inégaux plus le consentement réel, en toute connaissance de cause et en ayant une réelle capacité et possibilité de refuser, est difficile à obtenir. S'assurer du consentement d'une personne, c'est d'abord et avant tout construire l'espace nécessaire pour que celle-ci puisse dire non. Cela signifie, concrètement, marquer des pauses, attendre que l'autre exprime un désir, offrir plusieurs choix, s'assurer qu'un non n'entraîne pas de conséquences négatives, être attentif-ve-s aux hésitations, bref porter une grande attention aux minuscules, mais cruciaux, détails qui composent le consentement. C'est un travail ardu, mais nécessaire puisque sans la possibilité de dire non, il est impossible de dire oui.

Dworkin, A. Coït, p. 206, les éditions du remue-ménage.

À lire pour aller plus loin

Coït, Andrea Dworkin

The Ethical Prude, A Radical Transfeminist

Under Duress: Agency, Power and Consent, A radical
transfeminist



Avertissement de contenu: Nudité, sexualité, agression



Dans les OUI prononcés sous pression.

On la reconnaît.

Dans les OUI prononcés pour faire plaisir.

On y songe.

Dans ce contexte où la pression à consentir est souvent non négligeable que ce soit par peur de décevoir l'autre, par manque de capacité d'affirmation de soi ou par peur des conséquences, il est difficile de conclure qu'un oui puisse assurer que l'acte intime soit réellement désiré par toutes les parties. En réalité, c'est la capacité à dire non qui assure la validité du consentement. Une fois que le oui a été prononcé, il faut se poser la question : que se serait-il passé si la personne avait dit non ?

Que faire de tous ses acquiescements

qui ont permis

à des hommes,

plus vieux,

de me toucher?

Peut-on consentir à une agression ? Le sentiment d'agression ne vient pas uniquement de la transgression d'un consentement oral. Il provient également d'un malaise plus profond, d'un sentiment de ne pas être respecté-e, d'une douleur physique ou morale, de l'impression d'avoir été forcé-e ou de ne pas, pour une raison ou une autre, avoir eu le choix. Il arrive donc parfois que des personnes réalisent des années plus tard que, même si elles avaient dit oui, elles ont vécu une relation intime comme une agression. Ce n'est guère surprenant : on ne peut pas consentir sans apprendre d'abord à dire non. Et cela, personne ne l'enseigne. Moins on a de privilège moins on nous a montré à dire non. Comme si nous n'avions, en réalité jamais vraiment eu le choix. Comme si consentir réellement n'avait jamais été une option.



*Qu'est-ce qu'une agression?
Je porte la question
depuis des années
entre mon ventre et mon sexe.*

La difficulté de tracer la ligne entre le sexe consentant et non-consentant a, plus souvent qu'à son tour, servi à effacer ou à minimiser les agressions ainsi qu'à étouffer le vécu des survivant-e-s. Habituellement lorsque la question « Était-ce une agression ? » est posée, elle l'est dans l'intention d'y apporter une réponse négative. On ne demande pas réellement « Était-ce une agression ? » mais plutôt « Était-ce vraiment une agression ? ». Pourtant, nous avons cruellement besoin d'analyser la question sous d'autres angles, de la retourner et de demander plutôt : « Était-ce vraiment une relation consentante ? »

*La réponse est visqueuse,
se faufile entre mes doigts.
Je ne veux pas me perdre à la poursuivre*

Le sujet est délicat. Se plonger dans une réflexion sur la violence et les rapports de pouvoirs qui existent dans nos sexualités en dehors des épisodes que l'on qualifie d'emblée d'agression ne se fera pas sans heurts. Cela implique de décortiquer nos rapports les plus intimes, d'y chercher la violence physique ou psychologique et de prendre la responsabilité de la violence qu'on exerce tout en acceptant que l'on puisse subir de la violence ordinaire et quotidienne aux mains de ceux qu'on aime.

*L'invasion est ailleurs
Ou plutôt : n'est pas que là,
Ou plutôt : n'est pas absente ailleurs.*

Les facettes de l'agression sont multiples. Bien sûr, le fait de ne pas voir sa volonté respectée contribue au sentiment de viol, mais ce n'est pas la seule chose qui le crée. Le sentiment d'impuissance, l'invasion indésirée de son corps, la colère, le dégoût pour la personne ou l'acte sont toutes des émotions qui participent à ce sentiment plus large d'avoir été agressé-e. Or l'une ou l'autre de ces émotions peuvent être ressentie par une personne même si elle avait « consenti » à l'acte. À plus forte raison si la personne avait consenti dans un contexte où sa capacité de refus était limitée ou inférieure à celle des autres personnes impliquées.

*Ce n'est pas le NON,
prononcé du bout des lèvres
comme une frontière
et écrasé,
par tes doigts,
contre ma peau,*

*qui m' a donné, toutes ces années,
envie de me l'enlever
pour la passer, une fois pour toutes,
à la machine à laver*

Ainsi, le consentement comme unique élément de démarcation entre sexe et agression perd rapidement de son sens lorsqu'on considère la complexité des enjeux et l'ampleur des dynamiques de pouvoir qui entrent en ligne de compte dans les relations intimes. En réalité, le simple fait de chercher à tracer une ligne claire entre sexe et agression semble vain puisque le sexe et le viol existent sur le même continuum. On accepte facilement l'invalidité du consentement dans certains cas où la différence de pouvoir entre les personnes impliquées est plus flagrante qu'à l'habitude, par exemple entre un-e enseignant-e et un-e étudiant-e. Or il existe toujours (ou alors, l'exception est anecdotique) un déséquilibre de privilèges entre les personnes impliquées dans une relation. Où, alors, tracer la ligne entre le consentement qui « compte » et celui qui « ne compte pas » ?

*Et pourtant
Je sais que je ne m'échapperai pas
Je veux rendre mes crocs,
émousser nos griffes*

Toutefois, si nous voulons créer des espaces réellement exempts d'oppressions et de violences, nous devons chercher et débusquer ces dernières dans les moindres recoins de nos vies. Ne pas blesser les personnes qui nous entourent requiert un effort actif de déconstruction des privilèges (nous avons (presque) tous des privilèges). Il s'agit d'une réflexion qui trouve échos depuis des années dans les milieux militants ou même libéraux. Cependant la déconstruction ne peut être complétée si elle est laissée en dehors du domaine de l'intimité et de la sexualité. Nous reconnaissons déjà que les privilèges s'exercent de façon passive, sans qu'un-e individu n'ait nécessairement besoin d'agir pour qu'ils lui apportent un avantage. L'interaction de ces privilèges dans les relations intimes et amoureuses crée nécessairement des rapports de pouvoirs inégaux entre les personnes impliquées. Ce déséquilibre de pouvoir résulte en une différence entre la capacité des personnes qui entrent en relation à voir leurs besoins ou désirs comblés par l'autre ou les autres.



je veux répondre rapidement,

j'écris :

*l'agression est la transgression du consentement
de très loin, je m'entends me contredire*

Comment, dans ce contexte de pouvoir inégal, pouvons-nous nous contenter de la notion de consentement comme distinction entre l'agression (le mauvais sexe, celui qui blesse) et le sexe consentant (inhéremment positif) ? Il s'agit d'un sujet difficile à aborder, puisque nous nous trouvons souvent seul-e-s avec nos expériences. Les seul-e-s témoin-e-s étant souvent trop impliqué-e-s émotionnellement dans la situation pour pouvoir faire un retour bienveillant et impartial. On se basera souvent, pour classer, ou non, l'évènement dans la catégorie de l'agression, sur la présence ou l'absence de consentement. Or, si on prend l'exemple des rapports de genres, on constate que les rapports sexuels cisgenre et hétérosexuels ont lieu entre une personne qui a reçu une pression socialisatrice valorisant le fait de satisfaire aux besoins des autres et une personne qui a reçu une pression socialisatrice valorisant le fait de répondre à ses propres besoins, d'obtenir ce qu'elle désire. Il est clair que les deux personnes ne se trouvent pas dans la même position pour exprimer un besoin ou un refus. Et cela sans que personne n'ait rien fait de répréhensible puisque la simple existence des privilèges, qu'ils soient de race, de classe, de genre, de capacité ou autre, pose une pression passive sur le consentement des personnes qui en possèdent moins.